



TITRE «SYSTRME D'ALERTE PRECOCE : SUIVI DE LA CAMPAGNE AGRICOLE PAR LE GTP»:

PROMOTION DU BULLETIN DU GTP POUR UN MEILLEUR SUIVI DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

DESCRIPTION DE LA TECHNOLOGIE

DESCRIPTION TECHNIQUE

La technologie " Système d'Alerte Précoce" est un moyen de suivi de la sécurité alimentaire basé sur l'utilisation des données de base. La technologie est basée sur :

- *un dispositif de collecte, de centralisation et de traitement des données et informations thématiques, tous les 10 jours durant la saison d'hivernage, de juin à septembre, notamment :*
 - ✓ climatiques (prévisions climatiques saisonnières des précipitations cumulées probables attendues pendant les mois de Juillet, Aout et Septembre (JAS), du début et de la fin de la saison agricole, des séquences sèches au début et à la fin de la saison agricole,
 - ✓ météorologiques (pluviométries et autres principaux paramètres) et agrométéorologiques (indices de satisfaction des besoins en eau des cultures, estimations des rendements des cultures à la fin de la saison agricole),
 - ✓ agricoles (stades de développement, maladies et ennemis des cultures, traitements phytosanitaires),
 - ✓ hydrologiques (hauteur et débit des cours d'eau, notamment du Fleuve Niger à Niamey),
 - ✓ pastorales (état du pâturage, des points d'eau et de la santé animale).
 - ✓ prix des produits agricoles et du bétail sur les marchés.
- *un Groupe de Travail Pluridisciplinaire (GTP) composé des représentants de la Direction de la Météorologie Nationale (DMN), la Direction de l'Hydrologie(DHY), la Direction Générale de l'Agriculture (DGA), la Direction du Développement Pastoral (DDP), la Direction Générale de la Protection de Végétaux (DGPV), le Système d'Informations sur les Marchés Agricoles (SIMA), le Système d'Informations sur les Marchés de Bétail (SIMB) et dont la coordination est assurée par la DMN.*

Le GTP assure la production et la diffusion de bulletins décennaires de suivi de la campagne d'hivernage dans le cadre du Système national d'Alerte Précoce (SAP) pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les bulletins du GTP sont transmis par courrier administratif aux structures suivantes : le Cabinet de la Présidence de la République ; le Cabinet de la Primature ; la Commission Développement Rural de l'Assemblée Nationale ; les Ministères de tutelle des structures membres du GTP.

Ces bulletins sont également diffusés en direction des producteurs ruraux à travers les radios communautaires.

Le système d'alerte précoce apparait comme un outil d'aide à la prise de décision en temps opportun permettant d'anticiper et d'atténuer les effets négatifs des phénomènes tels que : sécheresses, inondations, ennemis et maladies des cultures, attaques acridiennes, etc.



NIVEAU DE MATURETE TECHNOLOGIQUE OU INDICE DE PRÉPARATION COMMERCIALE ACTUEL

La technologie "Système d'Alerte Précoce" est largement diffusée à l'échelle nationale depuis années 1990. C'est est une technologie démontrée dans un environnement pertinent (TRL6).

JUSTIFICATION CLIMATIQUE DE LA TECHNOLOGIE

Les sécheresses récurrentes, les attaques acridiennes, les inondations, la dégradation progressive des terres sont en grande partie responsables de la baisse des productions agro-pastorales exposant ainsi les populations vulnérables à l'insécurité alimentaire. La diffusion d'informations agro-hydro-météorologiques et pastorales sous forme d'appuis conseils basés sur notamment le début, la fin et la durée de la saison agricole, les séquences de sécheresses au cours de la saison agricole, les périodes favorables pour les travaux agricoles, les traitements phytosanitaires et la récolte...etc, conjuguée à des mesures de prévention et d'atténuation prises en temps opportun, contribue à réduire les effets néfastes des changements climatiques sur ces productions. D'autre part, ces informations sont mal connues et peu utilisées par les producteurs d'où la nécessité de leur diffusion en milieu rural.

AMBITION DE LA TECHNOLOGIE

ÉCHELLE ET CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE DE LA TECHNOLOGIE

Comme ambition dans le cadre de la mise en oeuvre du PAT du système d'alerte précoce, il a été retenu d'élaborer et de diffuser chaque année, les bulletins décadaires du GTP au niveau de toutes les 269 Communes du Niger sur la période 2022-2035 (14 ans) à raison de 3 bulletins GTP*5 mois*269 Communes =4035 bulletins par an.

AMBITION DU NIVEAU DE PRÉPARATION TECHNOLOGIQUE OU DE L'INDICE DE PRÉPARATION COMMERCIALE

Etant donné que la technologie est classée dans la catégorie des « Biens non Marchands », sa proposition commerciale est hypothétique (CRI Niveau 1).

IMPACTS ATTENDUS DE LA TECHNOLOGIE

Parmi les avantages de la technologie, on peut citer entre autres (i) la prévention et l'alerte des risques de crises alimentaires locales ou générales ; (ii) la réduction des impacts négatifs des catastrophes ; (iii) l'identification et le suivi des zones et communautés vulnérables, etc.

La technologie du Système d'Alerte Précoce (SAP) à travers le suivi de la campagne d'hivernage par le Groupe de Travail Pluridisciplinaire (GTP) permet aussi de surveiller les conditions météorologiques et climatiques au cours de la campagne d'hivernage et d'alerter, lorsque les conditions d'occurrence des risques agricoles deviennent favorables, ce qui permet de prendre les mesures idoines à temps pour faire face à la situation.

A titre illustratif, au 20 septembre 2021, le Niger a enregistré : 77 pertes en vies humaines, 31 181 ménages sinistrés ; 238 078 personnes sinistrées ; 16 442 maisons effondrées ; 3 394 cases effondrées ;



7 796 petits ruminants et 3 313 gros ruminants décimés (MAH/GC, « Situation des inondations au 20 septembre 2021 », septembre 2021).

ACTIONS POLITIQUES POUR LA MISE EN OEUVRE DE LA TECHNOLOGIE

POLITIQUES EXISTANTES EN RELATION AVEC LA TECHNOLOGIE REMPLIR ICI

Les politiques existantes en relation avec le système d'alerte précoce, sont notamment :

- le Plan d'Action National pour l'Adaptation (PANA) aux Changements Climatiques (2006), option "Production et diffusion d'informations agrométéorologiques";
- le Plan de Développement Economique et Social (PDES 2017-2020, 2017), à travers son Sous-Programme 1.3 « Renforcement des capacités d'adaptation, de résilience et d'atténuation, par rapport au changement climatique » ;
- l'Initiative « les Nigériens Nourrissent les Nigériens (I3N, 2012) ;
- le Plan d'Action pour la Gestion des Risques Agricoles (PAGRA 2014-2023, 2013).

L'analyse de ces différentes politiques fait ressortir la nécessité et l'importance du "Système d'Alerte Précoce: suivi de la campagne Agricole par le GTP" dans la contribution à la réduction des effets néfastes des changements climatiques sur les productions agro-sylvo-pastorales ainsi qu'à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

POLITIQUES PROPOSEES POUR LA MISE EN PLACE DE LA TECHNOLOGIE

Dans le cadre de l'élaboration du rapport sur l'Analyse des Barrières et Cadre Propice (ABCP) pour le déploiement des technologies, les principales barrières identifiées pour le Système d'Alerte Précoce (SAP) sont les suivantes : le coût élevé; la faible inspection du dispositif de collecte de données; le faible maillage des réseaux de collecte des données ; l'insuffisance des dispositifs de collecte, de traitement, d'archivage et de diffusion des informations; la faible valorisation des bulletins du GTP.

Dans le cadre de l'élaboration du Plan d'Action technologique (PAT), les actions retenues pour le déploiement de cette technologie sont les suivantes: acquérir le financement du fonctionnement du dispositif du GTP; valoriser les bulletins du GTP par les producteurs ruraux; inspecter régulièrement le dispositif de collecte de données; et renforcer les capacités des acteurs et suivi-évaluation.

COÛTS LIÉS AUX POLITIQUES PROPOSEES

Le coût lié à la mise en oeuvre des actions proposées dans le PAT relatif au système d'alerte précoce: suivi de la campagne agricole par le GTP est de **144 117 045 \$.US.**

INFORMATIONS PRATIQUES

CONTACT

1. Coordonnées du coordinateur EBT

Dr Kamayé Maâzou, Secrétaire Exécutif du CNEDD





Contact : 00 227 90987470 ou 96987470

E-mail : kamayemaazou@yahoo.fr

2. Le coordonnateur adjoint du processus EBT

Mr Gousmane Moussa, Conseiller à la Division Changement Climatique, Secrétaire Exécutif du CNEDD

Contact : 00 227 96228779 ou 93934436

E-mail : imgousmane@yahoo.fr

LIENS VERS LES RAPPORTS EBT

1. Site TNA : <https://tech-action.unepdtu.org/>
2. Site du Secrétariat Exécutif du CNEDD : www.cnedd.ne